

CA Unss 08 Janvier 2015



Mesdames, Messieurs, membres du conseil d'administration

Le SE-Unsa s'associe à l'indignation générale suscitée par l'attentat sanglant qui est survenue hier dans les locaux de Charlie Hebdo. L'Unsa Education s'incline devant la mémoire des victimes, dont celle des deux fonctionnaires de police qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs missions, et assure de sa sympathie à toutes les familles dans la douleur. En visant un journal, en choisissant délibérément de recourir à une violence extrême et barbare, les meurtriers avaient un objectif : celui d'affaiblir la démocratie. L'Unsa appelle à ne pas céder aux visées terroristes. C'est avec fermeté, mais dans le cadre des valeurs de notre république- la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité qu'il convient de réagir. L'Unss est un des artisans de cette démocratie par le sport, il nous faut collectivement être attentif à cette alerte qui nous a toutes et tous bouleversée.

Difficile après ces quelques mots de positiver, de se réjouir ou de débattre sereinement sur l'ordre du jour de ce CA, jour de deuil national.

Le SE-Unsa souhaite tout de même la bienvenue aux nouveaux membres de ce CA suite à notre dernière assemblée générale extraordinaire ayant vu des changements importants de représentations. Enfin, les élèves et les collectivités locales intègrent les instances de l'Unss nationale comme nous l'avions demandé depuis de nombreuses années.

L'Unsa remercie dans cette instance les salariés et cadres Unss ayant votés pour nos listes aux élections professionnelles du comité d'entreprise et des représentants du personnel. Avec un siège chez les salariés, l'Unsa fera entendre ces propositions pour l'amélioration des conditions de travail des salariés de l'Unss. Au passage, l'Unsa regrette que son amendement proposant un siège aux salariés de l'Unss à l'AG et au CA de l'Unss ait été refusé.

Enfin le SE-Unsa remercie les enseignants d'EPS, attachés au sport scolaire, qui ont apportés leur suffrage aux dernières élections professionnelles de la fonction publique à notre organisation syndicale. Cette avancée historique du SE-Unsa nous permet d'intégrer la Commission Administrative Paritaire Nationale offrant enfin le pluralisme syndical en EPS, tout comme il existe à l'Unss.

Ce CA permet d'échanger sur le rapport général de l'Unss et de faire un point sur le plan de développement. Ces moments d'analyse sont toujours intéressants pour les lignes directrices que nous souhaitons pour le sport scolaire.

Le SE-Unsa réaffirme comme il l'a fait devant la Ministre à l'assemblée générale extraordinaire la volonté d'ouverture d'un grand débat sur le sport scolaire. Absent des débats sur la refondation, il est temps d'échanger et de tracer de nouvelles lignes directrices pour le sport scolaire de l'école primaire à l'université. Une revalorisation des enseignants d'EPS s'investissant tout particulièrement dans l'Unss doit être envisagée. Suite à ce débat avec tous les acteurs du sport scolaire, le plan de développement pourra se réorienter, être simplifié, amendé ou corrigé afin qu'il soit véritablement approprié par les enseignants d'EPS.

Le SE-Unsa poursuivra son travail d'analyse et d'expertise sur l'Unss en portant un projet tourné vers le plus grand nombre, privilégiant le volet de l'animation correspondant aux attentes de nombreux élèves. Le sport scolaire doit être un véritable trait d'union entre l'EPS et le sport fédéral. Nous devons anticiper collectivement les difficultés possibles de financement du sport scolaire dans de nombreux territoires. Nous le voyons, le fonds de solidarité proposé par le SE-Unsa, n'est déjà plus suffisant pour soutenir toutes les demandes.

Nous interviendrons sur les différents sujets de l'ordre du jour.

Le SE-Unsa tient à remercier l'ensemble du personnel ayant travaillé sur les documents qui nous ont été remis.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa

Arnault Kisiel
Conseiller National EPS SE-Unsa

